

DOCUMENTALISTE MULTIM DIAS

GESTIONNAIRE

DE M DIAS ET DE DONN ES

SESSION 2020-2021

EN PARTENARIAT AVEC INASUP

ina

FORMATION EN ALTERNANCE

DUR E

13 mois en contrat d'apprentissage
dont 721 heures d'enseignement

EFFECTIF

20 participants
dont 10 en apprentissage

PUBLIC

PR EQUIS

Avoir moins de 30 ans et  tre titulaire ou en cours d'obtention d'un bac + 2 minimum.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE REQUIS

Int r t prononc  pour l'audiovisuel, bon niveau de culture g n rale, curiosit , qualit s r dactionnelles, esprit de synth se, aptitude   g rer son temps et son stress.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

La documentation et les archives multim dia  voluent dans un contexte technologique nouveau : omnipr sence du Web et des r seaux sociaux, d veloppement des projets de num risation, production exponentielle de l'information, des donn es et des productions audiovisuelles, implication croissante des usagers dans cette production et dans le traitement de l'information, notamment au travers du Web 2.0... Les m tiers de l'information, de la communication et de la documentation sont ainsi fortement impact s. Dans ce contexte, le documentaliste multim dias sera un interm diaire pr cieux.

FONCTION DU DOCUMENTALISTE MULTIM DIAS

En fonction du poste occup , il peut avoir pour mission d'accompagner des projets de num risation, de concourir   la gestion de contenus multim dias, de mod liser et de mettre en  uvre un syst me documentaire multim dia, d'effectuer des recherches d'informations, d'images et de sons et traiter les droits aff rents, de proc der   la gestion et au traitement documentaire multim dia et/ou d' ditorialiser des contenus pour diffusion multi-supports et multi-plateformes.

M TIERS PR PAR S

Documentaliste tous supports, chercheur, iconographe, community manager, responsable de fonds sonores, charg  de projets de num risation de fonds audiovisuels, charg  d' ditorialisation de contenus multim dias.

SECTEURS D'ACTIVIT 

Toutes structures d tenant un fonds audiovisuel (grandes entreprises, audiovisuel, m dias, culturel, associatif)

STRUCTURES

Entreprises industrielles ou de services, diffuseurs, r dactions (presse audiovisuelle et en ligne), agences d'images (stock-shots, photographies, etc.), institutions culturelles ou associatives, collectivit s locales, r seaux sociaux.

OBJECTIF DE LA FORMATION

 tre capable de mettre en  uvre l'ensemble des comp tences documentaires n cessaires au r f rencement,   l'indexation, la recherche, la diffusion et la valorisation de documents multim dias.

LA FORMATION

CONTENU

- UE1** – Culture du métier et du secteur professionnel
- UE2** – Lectures de l'image et du son
- UE3** – Du texte, de l'image et du son à l'hypermédia
- UE4** – Modélisation d'un système documentaire multimédias
- UE5** – Recherche, éditorialisation et valorisation de textes, d'images et de sons
- UE6** – Mémoire professionnel / pratiques en entreprise

Projets tutorés par des professionnels

Mise en situation professionnelle en alternance en entreprise qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel et d'une soutenance devant jury.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

Salle polyvalente 20 places : 1 partie laboratoire informatique (1 poste par étudiant) / 1 partie salle de cours multimédia équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, projets tutorés, TPI (temps pédagogique individualisé)

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle continu, soutenances des projets tutorés et du mémoire pendant l'examen final

VALIDATION

Diplôme INA reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication – Certification professionnelle enregistrée au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau II (Fr - niveau Bac +3/4) et de niveau 6 (Eu) - Code NSF 325

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger un dossier d'inscription sur le site de l'INA www.ina-expert.com à partir du 2 mars 2020. Renvoyer le dossier complété et accompagné des pièces demandées avant le 7 mai 2020 au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Satisfaire aux présélections sur dossier et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage d'une durée de 13 mois (d'octobre à octobre) avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Ile-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en formation, 1 semaine en entreprise (indicatif)

ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis, consulter le site internet du CFA : www.cfa-sva.com

LIEU DE LA FORMATION

INAsup (Bry-sur-Marne, 94)

CALENDRIER

DATES D'INSCRIPTION

Du 2 mars au 7 mai 2020

PORTES-OUVERTES

Samedi 1^{er} février 2020 à l'Ina

SÉLECTION

Liste des admissibles à l'oral

le 25 mai 2020

Tests et entretiens de sélection

du 3 au 5 juin 2020

RENTRÉE

Octobre 2020